

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU C.C.A.S.**

Nombre de Membres : 14 L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**, le **MERCREDI 13 NOVEMBRE**, à 18 H 30
Présents : 7 le C.C.A.S. de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué,
Votants : 8 s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ÉTAULES, sous la **présidence de Béatrice WATRIN Vice-Présidente**.

Date de convocation des membres du C.C.A.S. : **31 octobre 2024**

Etaient présents : Béatrice WATRIN, Martine AUTIN, Céline BLAIS, Gilles LOUIS, Nicole POURTEAU, Daniel RAZET

Absents excusés : Vincent BARRAUD, Josselyne GAGNADRE, Marie-Hélène ETIENNE, Annick FOURNIGAULT, Gérard PIOU

Absent excusé avant donné pouvoir : GORIN Françoise

Absents : Nadia BUREAU, Gérard HERVE

DE 2024/11-001 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU C.C.A.S. DU 10 09 2024

La Vice-Présidente soumet à l'approbation de l'Assemblée le procès-verbal de la dernière séance du CCAS.

Les membres de la commission présents, après en avoir délibéré, par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

➤ **APPROUVENT le procès-verbal de la dernière séance sans modification.**

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,
Béatrice WATRIN, Vice-Présidente,

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211701552 – 2024 ____ ____
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : ____ / ____ / 2024



Le Président soussigné, certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération, transmise en Sous-Préfecture le : / /
et affichée le : / /

Hôtel de Ville